



# LE MARIN D'EAU DOUCE

*Bulletin de liaison de l'A.B.P.F.*



## LE MOT DU PRESIDENT

Chers adhérents,

Notre rendez-vous nautique à MESSAC s'est très bien déroulé, dans un des meilleurs sites rencontrés jusqu'à présent, avec un accueil inégalé de la municipalité.

Ce numéro sera consacré en particulier au Canal du Midi que j'ai pu découvrir cet été et tout particulièrement le captage des eaux imaginé et réalisé par Pierre Paul de RIQUET sous le règne du roi Louis XIV.

Un génie pour l'époque, des ouvrages qui aujourd'hui ne pourraient pas voir le jour compte tenu des contraintes environnementales, et pourtant la biodiversité s'est créée tout le long des ouvrages. La destruction serait aujourd'hui une catastrophe écologique.

Certaines prises photographiques des ouvrages dédiés à la mémoire de Pierre Paul de RIQUET n'ont pas un bon angle, j'ai préféré les intégrer sans retaper le texte.

Concernant notre assemblée générale j'ai rencontré le Maire de Rohan ce début de mois. Il peut nous accueillir le 9 mars prochain, de ce fait, retenez cette date.

J'ai eu l'occasion lors de cet entretien d'évoquer la possibilité de nous accueillir le premier week-end de juillet pour notre rencontre nautique ; Daniel CRESPEL est en contact avec la Roche Bernard, la décision sera prise au prochain CA.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Amicalement

Maurice NICOLAZIC



## WEEK-KEND NAUTIQUE A GUIPRY MESSAC

L'ABPF (Association Bretonne de Plaisance Fluviale) a organisé son rassemblement annuel les 1er et 2 juillet 2023 au Port de Plaisance de Guipry Messac. Cette manifestation a réuni 17 bateaux et 55 participants. Un vrai succès !

En mars 2023, la Municipalité de Guipry Messac nous a sollicités pour accueillir notre rassemblement chez elle. Représentée par Marcel Divet (Adjoint au Maire), elle nous a réservé un excellent accueil. Nous avons beaucoup apprécié sa disponibilité, sa qualité d'écoute et sa capacité à répondre à nos attentes, le tout sur un site exceptionnel.

Cette année, l'ABPF a innové en proposant aux plaisanciers qui le souhaitent, de se retrouver le 27 juin 2023 à Beslé et le 28 juin 2023 à Sainte Anne sur Vilaine, avant de venir accoster sur les berges de Guipry Messac. Huit bateaux se sont joints à ces escales intermédiaires.

Côté convivialité, toujours au top !

Nos adhérents ont révélé leurs talents à la pétanque, au palet, au Molky, sans oublier les verres de l'amitié sur les bateaux de Serge, Daniel, Francis et bien d'autres.

Mickaël a animé avec brio une double tombola, pourvue en de très nombreux lots, dont un superbe vélo, un tableau de Serge, des boissons "artisanales", une pendule, des couteaux, des puzzles, des plats et beaucoup d'autres lots.

Serge a assuré la vente pour la boutique de l'ABPF. Toujours un grand succès qui fait plaisir à notre trésorière Micheline.

N'oublions pas l'animation musicale réalisée par Jacqueline, Raymond et Robert.

Côté agapes, le buffet gourmand du samedi a été réalisé par le Traiteur de Guipry; le pain et les desserts ont été fournis par le Boulanger Pâtissier de Pipriac. Tous deux ont fait un geste commercial pour notre association. Un grand merci à nos cuisiniers Anne Marie et Claude, toujours fidèles au poste et toujours aussi gentils et efficaces. Ils nous ont fait une nouvelle fois apprécier le traditionnel cochon grillé et ses accompagnements.

Certains se souviendront de leur séjour sur les berges de Guipry Messac.

Citons par exemple Serge, notre Vice-Président, Marie Claire, Bernard et Alice qui ont passé la nuit avec des grenouilles très entreprenantes.

Sans oublier Francis, dit Frelon, et Mireille, dont le bateau a été éclairé toute la nuit par un ver luisant "fou amoureux" de leur esquif.

En deux mots comme en cent, un rassemblement réussi et apprécié de tous. Un grand merci à notre Président Maurice et à toute l'équipe du Conseil d'Administration qui ont contribué à la préparation et au succès de ces deux jours.

Vivement l'année prochaine.

Pour 2024, des idées ont été émises, telles Peillac, Boju ou Bourg des Comptes. Ces idées seront examinées lors d'un prochain Conseil d'Administration. Il faudra veiller en particulier aux conditions d'accueil de la municipalité, à la capacité à stationner en sécurité et à la disponibilité de l'eau et de l'électricité.

.Le Secrétaire - Alain DESNARD



## GUIPRY MESSAC LE 01 ET 02 JUILLET



Halte de BESLE

Notre collègue d'Hennebont Eric Belléguic a accompagné cinq bateaux de l'association des usagers du port de plaisance de Port Louis dans la remontée du Blavet jusqu'à Saint Nicolas des Eaux, ceci sur deux jours.

C'est par de telles initiatives que l'on donnera aux usagers de la mer l'occasion d'apprécier le charme de naviguer en rivière.



**A VENDRE ACM HERITAGE 42 000 Euros**

Année 1999, Longueur 7,99, Largeur 2,59, Tirant d'eau 0,95  
 MOTEUR ; Volvo Penta 150 cv, Diesel, 950 H,  
 Propulseur d'étrave  
 Couchage : 4 Personnes, Salle d'eau, Toilette, Eau sous pression  
 Douche de cockpit, Réchaud, Réfrigérateur  
 VHF, GPS, Speedo, Sondeur, Pilote Automatique,  
 Radar, flaps  
 Réseau 12 V- 220 V, Panneau Solaire Chauffe-eau,  
 Guindeau



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE

Syndicat mixte – 4 ports fluviaux gérés en délégation de service public



L'Erdre à Nantes



Sucé-sur-Erdre



Nort-sur-Erdre



Blain



CONSTRUCTION D'UNE TOUE A PONTIVY



UNE TOUE A ETE CONSTRuite PAR L'ASSOCIATION « LA TOUE HALAGE ET ATTELAGE » ELLE A ETE INAUGUREE LE 23 JUIN 2023 AU COURS DE LA SEMAINE DES CANAUX.



## LA RIGOLE DU CANAL DU MIDI

Rivière artificielle, créée vers 1665 par Riquet. Plusieurs projets de canal, depuis l'Antiquité, avaient été abandonnés faute d'avoir trouvé le moyen d'alimenter en eau le canal.

Riquet imagine de capter les eaux de la Montagne Noire, dernier contrefort du Massif Central, où il pleut deux fois plus que dans la plaine, et où passe la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Là à environ 650 mètres d'altitude, il prélève une partie du débit de deux ruisseaux méditerranéens: l'ALZAU et le LAMPY. Par une "rigole" artificielle, il oriente ces eaux vers le SOR, ruisseau atlantique, qui les amène progressivement vers la plaine de REVEL, (à 190 mètres d'altitude).

Pour régulariser le débit en toute saison, Riquet crée trois réservoirs: un au LAMPY, un à NAUROUZE, mais surtout sur un affluent du SOR: le LAUDOT: l'immense réservoir à SAINT-FERREOL (67 ha) grâce à un barrage de 780 m de long et de 35 m de haut, le plus grand du monde à l'époque.

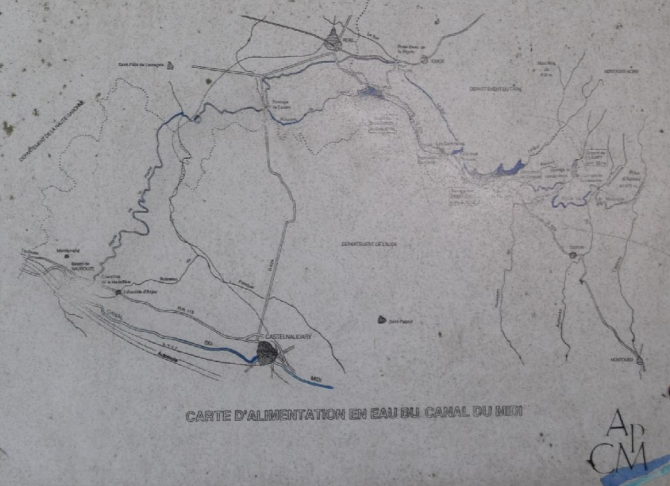
La liaison SOR.LAUDOT fut achevée par VAUBAN, grâce à un tunnel de 122 m de long (la percée des Cammazes).

Beaucoup plus tard, (1957), un barrage fut réalisé sur le SOR, aux CAMMAZES.

Riquet, il y a plus de 300 ans, n'avait pu prévoir l'agriculture mécanisée intensive, mais il faut admirer son intuition et son intelligence car il sut tracer ce réseau, sans carte géographique précise, à l'aide d'un simple niveau.

Riquet sut capter ainsi les ressources en eau nécessaires et suffisantes, sans assécher les rivières et en créant des réserves disponibles pour d'autres usages: irrigation des champs voisins, eau potable.

Mais de nos jours, les besoins de la navigation sur le canal entrent en concurrence avec le développement agricole, surtout en période estivale.



## LE BASSIN

"Ce bassin a 200 toises de long sur 150 de large, revêtu de pierre de taille, il est sans contredit le plus beau du monde, il a en tout temps 7 pieds d'eaux que la Rigole lui fournit." Nolin 1697. (200 toises = 400 m - 150 toises = 300 m - 7 pieds = 3 m)

Creusé et construit de 1669 à 1673, c'était en effet, à l'origine, un vaste plan d'eau autour duquel était envisagée la construction d'une ville "avec des pavillons sur le modèle, à peu près, de la Place Royale de Paris (...), une Paroisse (...), un arsenal ou Magasin pour les bateaux..." 1672

RIQUET avait même projeté de placer au milieu du bassin "l'effigie du Roi dans un char tiré par des chevaux marins".

Prévu comme bassin de régulation, il avait l'inconvénient de se combler trop vite d'alluvions et fut abandonné avant 1750.

Aujourd'hui, la rigole maintenue sur sa périphérie nous permet de mesurer son ampleur et de lire sa forme octogonale.





## CANAL DU MIDI PARTAGE DES EAUX



**La Montagne Noire, c'est avant tout la montagne des eaux. Les pluies abondantes et la densité du réseau hydrologique ont permis à Pierre-Paul Riquet de réaliser le canal du Midi.**

**Classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, il est considéré comme l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne.** Si le projet de canal Atlantique-Méditerranée n'était pas nouveau, en revanche l'idée de l'alimenter en canalisant les eaux de la Montagne Noire s'avéra déterminante car elle garantit ainsi l'alimentation régulière en eau du canal.

**L'Alzeau** est l'une des principales rivières du versant méditerranéen à avoir un débit régulier et abondant en toute saison. En 1665, Riquet réalisa tout d'abord une rigole d'essai. Cette opération réussit pleinement et lui permit d'obtenir l'autorisation par Louis XIV de réaliser son projet en creusant la rigole de la Montagne.  
(Classée I.M.H. en 1996.)

**L'Alzeau** fut ainsi capté, comme de nombreux cours d'eau, dans une rigole débouchant sur le seuil de Naurouze, point culminant du tracé, situé sur la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée.

**La prise d'Alzeau** a été réalisée à partir de 1667. C'est un ouvrage relativement simple, composé d'un mur de pierres rehaussé qui perpendiculairement la rivière sur près de 15 m. Un muret maçonné complète la partie aval du seuil sur quelques mètres de largeur.

Il permettait de restituer les eaux naturelles de trop-plein de la rivière. La rivière est capable d'atteindre ici à sa prise 5 m<sup>3</sup> par seconde soit 5000 m<sup>3</sup> par jour. Lors de la grande crue du 3 mars 1930, elle atteignit 27 m<sup>3</sup> par seconde !

**La prise d'Alzeau** demeure à la fois le point d'origine du cours fluvial du canal et le point de captage le plus élevé (684 m), à cheval sur les communes de Lacombe (Aude) et d'Arfons (Tarn).

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aucune route n'existait dans les forêts : seule l'allée de la Rigole permettait la circulation en voiture. Ce lieu exceptionnel au sein de la Montagne Noire fut pendant plusieurs siècles un lieu de promenade privilégié et animé. Il est actuellement classé en zone naturelle protégée (Z.N.I.E.F.F.).

Au-dessus de la prise d'eau sur la rive gauche, subsistent les bâtiments de l'ancienne forge où l'on fabriquait des boulets et des balles de canon. On peut également admirer la maison du garde (inscrite I.S.M.H.). En 1837, le duc de Caraman, descendant de l'ingénieur Riquet, fit ériger un monument commémoratif rappelant les principales étapes de la construction du canal. ■





## ENTREE DU TUNNEL D'ACCES AUX ROBINETS DE REGULATION DE L'EAU AU CANAL



**PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION DU CANAL DE COMMUNICATION DES DEUX MERS.**

1662 16 Novembre PREMIERES PROPOSITIONS DE RIQUET A COLBERT POUR LA CONSTRUCTION DU CANAL

1665 18 Janvier ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT QUI ORDONNE LA VÉRIFICATION DES PROJETS DE RIQUET PAR DES COMMISSAIRES DU ROI ET DES ÉTATS DU LANGUEDOC

1664 7 Novembre RÉUNION À TOULOUSE DES COMMISSAIRES CHARGÉS DE LA VÉRIFICATION.

1665 19 Janvier RAPPORT DES COMMISSAIRES QUI ADOPTENT LES PROJETS DE RIQUET ET PROPOSENT D'OUVRIR UNE RIGOLE D'ESSAI POUR CONDUIRE LES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE À NAUROUSE INDIQUÉ POUR LE POINT DE PARTAGE ET LES DISTRIBUER AUX DEUX VERSANS DU CANAL.

14 Mars ARRÊT DU CONSEIL QUI ORDONNE L'OUVERTURE DE LA RIGOLE D'ESSAI

27 Mai ARRÊT DU CONSEIL QUI COMMET RIQUET POUR DIRIGER LES OUVRAGES DE CETTE RIGOLE

29 Novembre LA RIGOLE D'ESSAI EST TERMINÉE. LES EAUX DE LA MONTAGNE PARYIENNENT À NAUROUSE

1666 5 Octobre ÉDIT QUI ORDONNE LA CONSTRUCTION DU CANAL ÉRIGE SA PROPRIÉTÉ EN FIEF CRÉE EN PEAGE POUR SON ENTRETIEN ET ORDONNE LA VENTE DE CE FIEF ET DE CE PEAGE.

7 Octobre LETTRES PATENTES INTERPRÉTATIVES DE CET ÉDIT DÉCLARANT INCOMMUTABLE LA PROPRIÉTÉ DU FIEF ET DU PEAGE

14 Octobre ARRÊT DU CONSEIL QUI ADJUGE À RIQUET LES OUVRAGES DE LA PREMIÈRE PARTIE DU CANAL COMPRISE ENTRE TOULOUSE ET TRÈBES

1667 1 Janvier COMMENCEMENT DES OUVRAGES

1667 16-19 Avril POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU RÉSERVOIR DE S'FERRIOL

17 Novembre POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCLUSE DE L'EMBOUCHURE EN GARONNE

1668 Mai PREMIER ESSAI DE LA NAVIGATION DE LA RIGOLE DE LA PLAINE

14 Mai ADJUDICATION À RIQUET DE LA PROPRIÉTÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE DU FIEF ET DU PEAGE DU CANAL

1669 23 Janvier ADJUDICATION FAITE À RIQUET DES OUVRAGES DE LA SECONDE PARTIE DU CANAL COMPRISE ENTRE TRÈBES ET L'ÉTANG DE THAU ET DES OUVRAGES DU PORT DE CETTE

1677 16 Janvier ARRÊT DU CONSEIL QUI CONCÈDE À RIQUET LA PROPRIÉTÉ DE CETTE SECONDE PARTIE DU FIEF ET DU PEAGE DU CANAL

1680 1 Octobre MORT DE RIQUET

1681 15-23 Mai PREMIÈRE VISITE GÉNÉRALE DU CANAL FAITE PAR D'AGUESSEAU INTENDANT DU LANGUEDOC ET OUVERTURE DE SA NAVIGATION DES BARQUES CHARGÉES PASSENT DE TOULOUSE À BEAUCAIRE

1683 3 Mars 2 avril SECONDE VISITE GÉNÉRALE DU CANAL PAR L'INTENDANT D'AGUESSEAU

15-28 Juillet TROISIÈME VISITE GÉNÉRALE DU CANAL PAR L'INTENDANT D'AGUESSEAU

1684 19 septembre ARRÊT DU CONSEIL QUI RÉGLE LE TARIF DU PEAGE DU CANAL

19 novembre ARRÊT DU CONSEIL QUI ORDONNE QUE LES OUVRAGES DU CANAL SERONT RECUS

1685 16 Mars ARRÊT DU CONSEIL PORTANT RECEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES DU CANAL

1843 4 Juillet ARRÊT DE LA COUR ROYALE DE TOULOUSE QUI CONSACRE LA NON-DOMANIALITÉ DU CANAL



## A LA MEMOIRE DE PIERRE PAUL DE RIQUET



**COMPTOIR NAUTIQUE**

Le Pont en Marzou BP 25 - 56130 La Roche Bernard - Tél. 02 99 08 55 22  
Port. 06 82 78 77 46 - E-mail : sarl-comptoir-nautique@orange.fr

[www.comptoir-nautique-56.fr](http://www.comptoir-nautique-56.fr)

**BRETAGNE BRODERIE**

BRETAGNE BRODERIE ...  
La liberté de vous démarquer !!

[www.bretagnebroderie.fr](http://www.bretagnebroderie.fr)

BRODERIE MARGUAGE OBJETS PUBLICITAIRES

**Escales  
Fluviales  
de Bretagne**

PORT DE FOLLEUX (sud)  
Rive de NEVILLAC

**DELAYS  
USHIP**

**MULTI NAUTIQUE**  
36 ZP de Folleux • 56130 Navilly • Tél. 02 99 91 67 76  
contact@multinautique.fr • www.multinautique.com

Perkins

STENO MENTA



A vendre

**BATEAU**  
**15 000 €**  
**06 27 15**  
**95 19**

SECRETARIAT &amp; REDACTION

Maurice NICOLAZIC 3, rue Bois Bourgerel 56870

BADEN Mise en page : Maurice NICOLAZIC

Tél : 02 97 57 02 31 ou 06 08 32 18 30 - E-mail : [abpf@orange.fr](mailto:abpf@orange.fr) Site : [www.plaisance-fluviale-bretonne.org](http://www.plaisance-fluviale-bretonne.org)

Notre service « Réception Articles et Photos » est toujours ouvert pour recevoir vos documents.....